



Commune de
LA MEAUFFE

Procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 3 Septembre 2025

Présents : M. Pascal LANGLOIS, M. Fabrice GOHIER, Mme Odile AZE, M. Patrick LEMENUEL, M. Louis VASTEL, M. Erick HAMOND, M. Philippe LANDAIS, M. Samuel HARDY, M. Gilles TESTARD, Mme Lynda LEGAST, Mme Catherine LE BARS, Mme Célia DESAINT-DENIS

Excusés : 1

Non excusés : 0

Procurations : 0

Secrétaire de séance : M. Patrick LEMENUEL

Convocation : 29 Août 2025

Affichage de la convocation : 29 Août 2025

Conseillers en exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil vingt-cinq, le trois septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal LANGLOIS, Maire.

Ordre du jour :

1. Approbation du Compte-rendu du précédent Conseil
2. Zonage d'un secteur à risques
3. Avis sur la demande d'extension d'une installation classée
4. RIFSEEP : Modification des cadres d'emplois
5. Finances : Décision Modificative n°1 – Budget Communal
6. SAINT-LO-Agglo : Rapport annuel de performance 2024
7. Règlement du cimetière
8. Informations diverses

1- Approbation du Compte-rendu du précédent Conseil du 2 Juillet

Le Conseil Municipal a validé le procès-verbal du Conseil en date du 2 Juillet 2025.

2- Zonage d'un secteur à risques

Une déclaration de présence de mérule a été faite en mairie, elle ne concerne qu'une seule parcelle située route de La Vengerie. La Préfecture nous demande de délimiter une zone qui sera classée comme «à risques», cependant, il ne nous est pas possible de ne sélectionner qu'une seule parcelle puisque celle-ci ne doit pas être identifiable.

Ainsi et compte tenu des conditions nécessaires pour l'implantation et le développement de la mérule et notamment l'humidité excessive du support initial, il est proposé de définir une zone qui s'étend d'une partie de la place du Pont jusqu'à l'ancien lieu-dit la Cornicaillerie.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

AB 325, AB 115, AB 117, AB 118, AB 122, AB 123, C 574, C 575, C 376, C 322, C 324, C 13, C 14, C 569, C 668, C 571, C 573, C 563, C 565, C 561, C 15, C 567, C 17, C 18, C 19, C 20, C 23, C 623, C 624, C 21, C 13, C 523 et C 607.

3- Avis sur la demande d'extension d'une installation classée

La SAS MOREL située « Le Moulin » à VILLIERS-FOSSARD, a déposé une demande d'enregistrement pour « une extension des activités d'aliments du bétail ». Le projet consiste à rehausser « le grand hangar » afin d'y intégrer une ligne de production, insertion en lieu et place de 3 travées du bâtiment de stockage existant. Ainsi, pourront être mis en place :

- Une ligne de broyage
- Une ligne de mélange
- Deux lignes de granulation
- Des silos macro premix
- Deux stations d'expédition

Ainsi, l'activité de fabrication dans le bâtiment actuel sera arrêtée dès la finalisation du projet puis démantelée. Il n'y aura aucune modification ou extension pour les différents stockages qui seront simplement réaménagés.

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à cette demande.

4- RIFSEEP :

4-1 Modification des cadres d'emplois

Lors du Conseil du 6 Novembre 2024, nous avons fixé les conditions d'attribution du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) et défini les cadres d'emploi pouvant y prétendre. Le Conseil Municipal a validé la proposition de remplacement du cadre d'emplois des Adjoints Administratifs par celui des rédacteurs. Les montants attribués restent inchangés.

Cadre d'emplois	Groupe	Montant annuel de base	
		IFSE*	CIA*
Cadre d'emplois 1 Rédacteurs	Groupe 1	5 000 €	1 500 €
Cadre d'emplois 2 Agents de Maîtrise	Groupe 1	5 000 €	1 500 €
cadre d'emplois 3 Adjoints Techniques	Groupe 1	5 000 €	1 500 €
	Groupe 2	5 000 €	1 500 €
	Groupe 3	5 000 €	1 500 €

*IFSE : Indemnité liée aux fonctions, aux suggestions et à l'expertise

*CIA : Complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir

4-2 Maintien ou suspension de l'IFSE

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir l'IFSE (Indemnité liée aux fonctions, aux suggestions et à l'expertise) dans les cas suivants, dans les mêmes proportions que le traitement :

- En cas de maladie ordinaire
- En cas de congés d'invalidité temporaire imputable au service

5- Finances : Décision Modificative n°1 – Budget Communal

Le Conseil Municipal a validé le mouvement de crédits suivant :

Chapitre 012 Imputation 6218 (autre personnel extérieur)	+ 5 000 €
Chapitre 011 Imputation 626 (Frais postaux et de télécommunications)	- 5 000 €

6- SAINT-LO-Agglo : Rapport annuel de performance 2024

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année aux maires des communes membres un rapport présentant l'activité de l'établissement, accompagné du compte financier unique adopté par l'organe délibérant afin que les représentants de la Commune puissent être entendus. Le document a pour vocation de dresser, dans une logique de transparence et de lisibilité, un bilan annuel des actions conduites par St-Lo Agglo, organisé autour des principaux domaines de compétences.

Ce rapport a été mis à disposition des Conseillers avec la convocation.

7- Règlement du cimetière

Il est nécessaire de rédiger un règlement du cimetière, celui-ci fera l'objet d'une prochaine réunion. Cependant, et afin de répondre à une demande faite en Mairie, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents valide la possibilité pour une personne n'habitant pas la Commune de prendre une concession dans le cimetière afin d'y fonder sa sépulture, dans le cas où au moins un de ses parents est inhumé dans le cimetière de LA MEAUFFE

8- Informations diverses

Vœux du maire le 18 janvier 2026.

Remerciement de l'Association « Mur du Souvenir » pour la subvention versée.

Des tables rondes vont être commandées pour l'Espace Melpha.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire a déclaré la séance levée à 22h00.

Liste des délibérations de la séance :

Délibération n°2025-44 - Approbation du Compte-rendu du précédent Conseil - **Approuvé**

Délibération n°2025-45 - Zonage d'un secteur à risques - **Approuvé**

Délibération n°2025-46 - Avis sur la demande d'extension d'une installation classée - **Approuvé**

Délibération n°2025-47 - RIFSEEP : Modification des cadres d'emplois - **Approuvé**

Délibération n°2025-48 - Finances : Décision Modificative n°1 – Budget Communal - **Approuvé**

Délibération n°2025-49 - Règlement du cimetière - **Approuvé**